

S'inscrire à l'Opération Tranquillité Absences

À déposer, rempli et signé à la Police Municipale de Castres,
3 Allée Alphonse Juin – 81100 Castres Cedex

Cette opération organisée au niveau National en collaboration avec la Police Nationale est assurée par la Police Municipale de Castres tout au long de l'année.

Vous venez de signaler votre départ à la Police Municipale. Des rondes régulières seront effectuées autour de votre domicile.

Quelques conseils de prévention :

- Signalez votre départ à vos voisins afin qu'ils avisent nos services ou ceux de la Police Nationale de toute présence ou tout mouvement suspect.
- Vérifiez bien la fermeture de toutes les issues.
- Lorsque cela est possible votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir les volets en journée.

Police Municipale : 05.63.71.58.55 - Police Nationale : 05.63.62.01.20 ou 17

IMPORTANT : l'inscription doit se faire 5 jours avant votre départ en vacances pour qu'elle soit prise en compte.

OPERATION TRANQUILLITE ABSENCES

(Fiche technique à renseigner par le demandeur)

Période de l'absence du : _____ au _____ inclus.

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ____/____/____ Lieu de naissance : _____

N° de téléphone où nous pouvons vous contacter pendant votre absence : _____

Adresse du domicile à surveiller ; maison individuelle ou appartement (Rayer la mention inutile)

N° de téléphone de la personne à contacter : (pouvant assurer la mise en sécurité du domicile en cas de problème) : _____

Personne(s) habilitée(s) à visiter les lieux : _____

Possèdent-elles les clés du domicile ? : oui non

Votre domicile est-il équipé : d'un système d'alarme d'un système d'éclairage automatique

peut-on faire le tour du domicile en pénétrant sur le terrain ? : oui non

autre point à signaler (digicode, etc...) : _____

Fait à Castres, le
Signature demandeur

Enregistrée par agent :